



Compte-rendu

Séance du Conseil municipal du 25 février 2021

17 conseillers étaient présents :

Bernadette Chamoussin – Hervé Chenu – Laurent Desbrini – Anthony Destaing – Sylviane Duchosal – Guy Ducognon – Camille Dutilly – Michel Genettaz – Isabelle Gastoli De Lima – Anne Le Mouëllic – Corine Maironi-Gonthier – Marie Martinod – Rose Paviet – André Pellicier – Xavier Urbain – Pascal Valentin – Amélie Viallet.

11 conseillers étaient excusés et/ou avaient donné pouvoir :

Georges Bouty – Frank Chenal – Murielle Chenal – Azélie Chenu – Jacques Duc – Marie-Pierre Rebrassé – Sandrine Richel (pouvoir à Michel Genettaz) – Laetitia Rigonnet – Sabine Sellini (pouvoir à Rose Paviet) – Lucien Spigarelli (pouvoir à Corine Maironi-Gonthier) – Robert Traissard.

1 conseillère était absente :

Marie Latapie.

* * * * *

A 16 heures, Mme Corine Maironi-Gonthier, Maire, ouvre la séance du Conseil municipal d'Aime-la-Plagne.

Amélie Viallet est désignée secrétaire de séance.

Madame le Maire propose, suite à plusieurs demandes d'élus empêchés par leurs contraintes professionnelles, de fixer à 18 heures l'horaire des prochaines séances de Conseil municipal.

I - Administration générale :

Administration générale

Madame le Maire présente à l'assemblée Matthieu Charnay, du service Finances d'Agate Territoires (pôle gestion des collectivités), qui expose les différents comptes administratifs 2020 de la commune et l'affectations des résultats.

Elle propose ensuite de nommer Michel Genettaz, 1^{er} adjoint, président de séance pour faire procéder au vote des comptes administratifs, puisque le Maire ne peut le faire voter selon l'article L2121-14 du CGCT : accord à l'unanimité du Conseil municipal.

1 – Approbation des comptes de gestion 2020, budget principal, du lotissement de l'Adray, service eau et service assainissement

..Le Conseil municipal déclare, à l'unanimité des membres présents, que les comptes de gestion des budgets de la commune d'Aime-la-Plagne, du lotissement de l'Adray et des services eau et assainissement de la régie des eaux, dressés, pour l'exercice 2020, par la Receveuse, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

2 – Approbation des comptes administratifs 2020 budget principal et lotissement de l'Adray

Madame le Maire sort de la salle du Conseil municipal.

..Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2020 du budget principal de la commune d'Aime-la-Plagne qui fait apparaître un excédent de fonctionnement de 4 684 863,94 € et un excédent d'investissement de 1 328 039,82 €.

.. Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2020 du lotissement de l'Adray de Longefoy qui fait apparaître un excédent en section de fonctionnement de 142 252,68 € et un déficit de 74 794,83 € en section d'investissement.

3 – Approbation des comptes administratifs 2020 des budgets annexes de l'eau et l'assainissement

..Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2020 du budget eau qui fait apparaître un excédent de 943 866,82 € à la section de fonctionnement et un déficit de 256 604,90 € pour la section d'investissement

..Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2020 du budget assainissement qui fait apparaître un excédent de 523 205,39 € à la section de fonctionnement et un excédent de 155 902,19 € à la section d'investissement.

Madame le Maire réintègre la salle du Conseil municipal.

4 – Affectation du résultat du budget général

..Après consolidation des résultats de l'exercice 2020 du budget principal, la section de fonctionnement présente un excédent de 4 684 863,94 € et la section d'investissement un excédent (restes à réaliser inclus) de 1 328 039,82 €.

Compte tenu de ces résultats agrégés, le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, l'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement du budget général de la commune d'Aime-la-Plagne à la section d'investissement du budget primitif 2021, soit 2 500 000,00 € et un report de 2 184 863,94 € en fonctionnement.

5 – Affectation du résultat du budget annexe de l'eau

..Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, l'affectation du résultat du budget annexe de l'eau au financement de la section d'investissement pour 256 604,90 € et l'excédent de fonctionnement reporté pour 687 261,92 €.

6 – Affectation du résultat du budget annexe de l'assainissement

..Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, l'affectation du résultat du budget annexe de l'assainissement au financement de la section d'investissement pour 300 000,00 € et l'excédent de fonctionnement reporté pour 223 205,39 €.

7 – Tarif du parking couvert d'Aime 2000

..Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'approuver la modification des tarifs du parking couvert d'Aime 2000, soit, tarif « saisonniers » saison hiver 2020/2021 à destination des employés, professionnels de la station fixé à 100 € (au lieu de 160 €).

II – Urbanisme et affaires foncières :

8 – Arrêt du PLU révision allégée n° 2, commune déléguée d'Aime

..Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- dresse le bilan de la concertation en prenant acte qu'aucune remarque ou suggestion n'a été faite de nature à remettre en cause la révision proposée,
- arrête le projet de révision allégée n° 2 du PLU tel qu'il est annexé à la présente délibération,
- soumet pour avis le projet de révision allégée n° 2 du PLU de la Commune déléguée d'Aime, lors d'un examen conjoint, conformément à l'article L 153.34 du Code de l'urbanisme aux personnes publiques associées à son élaboration et aux personnes publiques autres que l'Etat et des établissements publics de coopération intercommunale.

9 – Convention pour autorisation de passage de canalisation d'eaux usées en terrain privé avec M. Laurent Paviet Salomon

..Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la convention d'autorisation de passage d'une canalisation d'eaux usées, avec M. Laurent Paviet Salomon, propriétaire de la parcelle cadastrée section G n° 812, lieudit Croiselier.

III – Travaux et affaires forestières :

10 – Approbation convention de servitudes Enedis – enfouissement ligne HTA souterraine – raccordement de la centrale du Nant de Tessens

..Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la convention à intervenir avec Enedis pour la pose d'une canalisation souterraine sur une longueur d'environ 450 mètres sur les parcelles communales cadastrées section T n° 58, section M n° 1494, 1495 et 1479.

IV – Informations :

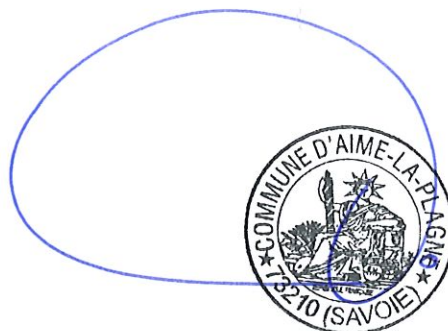
11 – Compte-rendu des décisions prises par délégation de l'assemblée délibérante

..Le conseil municipal prend acte des décisions du Maire et/ou de l'adjoint subdélégué qui ont été prises depuis le dernier conseil municipal (articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales).

La séance du Conseil municipal est levée.

Pour affichage, le 04 mars 2021

A retirer de l'affichage à compter du 06 mai 2021



Le Maire